

firm profile

McMillan est un cabinet de droit des affaires moderne et ambitieux qui offre ses services à des sociétés ouvertes, fermées et à des organisations sans but lucratif œuvrant dans des secteurs d'activité clés, au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Grâce à son expertise reconnue et à sa réputation de chef de file dans les plus importants domaines du droit des affaires, McMillan fournit des conseils juridiques axés sur les solutions, à partir de ses bureaux de Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal et Hong Kong. Les valeurs du cabinet, le respect, le travail d'équipe, l'engagement, le service à la clientèle et l'excellence professionnelle, sont au cœur de l'engagement de McMillan à l'égard des clients, des collectivités et de la profession juridique. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web au www.mcmillan.ca.

contacts

Timothy John Murphy
416.865.7908

partenariats public-privé (PPP)

overview

Alors que la population ne cesse d'augmenter et que les gouvernements cherchent toujours à réduire leurs dépenses, les partenariats public-privé (PPP), soit des programmes de financement et d'exploitation de projets d'infrastructures par le gouvernement et le secteur privé, ont connu une véritable explosion.

Le groupe Services financiers de McMillan possède une expertise approfondie dans la prestation de conseils à des intervenants des secteurs public et privé de partout au Canada à l'égard d'accords de PPP, notamment de conception construction, de conception construction financement et de conception construction financement entretien.

Nous unissons l'expertise pertinente de tout notre cabinet afin de conseiller les promoteurs de projets et les bailleurs de fonds relativement à leurs préoccupations concernant les possibilités de financement inhérentes aux PPP et les autres types de structures de financement de projets.

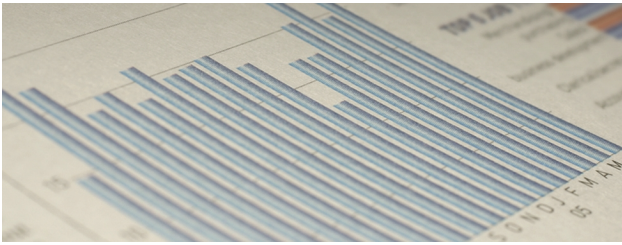
Nos avocats font preuve d'une profonde compréhension du marché des PPP dans de nombreux ressorts et catégories d'actifs. Nous collaborons souvent à la clôture de projets qui répondent aux exigences et aux objectifs financiers des autorités en matière d'approvisionnement et des partenaires privés. Nous offrons une expertise approfondie des principes commerciaux et juridiques qui sous-tendent les opérations de PPP les plus complexes en aidant les clients à s'orienter dans le cadre des processus de demande de devis et de propositions afin de réaliser les projets avec succès et dans les délais prévus.

Au cours des dernières années, McMillan a agi à titre de conseiller principal dans le cadre de la plupart des projets de PPP au Canada, notamment 15 projets reliés au domaine des transports et plus de 30 du secteur de la santé. Nous avons joué le même rôle sur plus de 60 des 80 projets les plus importants mis en œuvre par Infrastructure Ontario.

Nos avocats ont prodigué des conseils sur de nombreuses opérations constituant une première en leur genre, y compris le premier projet de PPP de l'Ontario, le premier PPP rehaussé par des assureurs spécialisés au Canada ainsi que le premier PPP à base de revenus en Ontario.

Les professionnels de McMillan contribuent au succès de leurs clients en :

- fournissant des conseils sur les stratégies en matière d'appels d'offres, les solutions de rechange en matière de



partenariats public-privé (PPP)

financement et de garantie, les rapports de conseillers techniques ainsi que sur les questions liées à la réglementation et à la fiscalité

- négociant les documents liés au projet
- abordant les questions de relations de travail, de santé et de sécurité, ainsi que d'environnement
- négociant les accords définitifs relatifs à un projet à l'étape de la conclusion commerciale du projet
- fournissant des conseils juridiques à propos de la construction et de la mise en œuvre